

Casino (ils peuvent être suspendus 5 jours par mois et les jours de fêtes de bienfaisance), donnant droit à l'entrée dans le jardin d'hiver et les salons du Casino et aux concerts de l'orchestre du Casino, sauf ceux donnés dans la salle du théâtre : 15 jours, une pers., 15 fr.; famille de 2 pers., 25 fr.; de 3 pers., 30 fr.; de 4 pers., 35 fr.; un mois, 20, 30, 40 et 50 fr.; 3 mois, 45, 70, 90 et 110 fr.; saison de 6 mois, 60, 100, 120 et 140 fr. Entrée journalière, une pers., 2 fr. — Abonnements (ils peuvent se faire par moitié ou par quart; ils sont suspendus les jours de représentations extraordinaires et de soirées de bienfaisance) au théâtre, donnant droit à l'entrée permanente au Casino : loges de 1^{er} rang (4 entrées), 6 mois, 1600 fr., de 2^e rang (*id.*), 1000 fr.; fauteuils d'orchestre (1 entrée), 300 fr.; stalles et pourtour d'orchestre, 250 fr.; pourtour et parquet de fond, 200 fr. Pour une représentation, les prix des places varient de 75 c. à 30 fr.

Casino de la Jetée-Promenade : — concerts, bals d'enfants deux fois par semaine, dans le jardin d'hiver et sous la coupole orientale. Entrée, jusqu'à midi, 50 c.; de midi à 4 h., 1 fr.; après 4 h., 2 fr. — Théâtre : fauteuils, 5 fr.; une loge, 30 fr. — Abonnements (suspendus les jours de grandes fêtes et de représentations extraordinaires) au Casino : 8 j., 40 fr.; 15 j., 17 fr.; 1 mois, 29 fr.; saison, 58 fr.; au Casino et au Théâtre : 8 j., 30 fr.; 15 j., 45 fr.; 1 mois, 70 fr.; saison, 130 fr.

Cercles : — *Cercle de la Méditerranée*, promenade des Anglais, 3, près du Jardin public, entrée rue Halévy (salles de bal, de concert, de lecture, de jeu, etc.); — *Cercle International*, place Masséna; — *Cercle Philharmonique*, place Masséna, 8; les étrangers de passage à Nice sont admis au cercle pour 10 jours sur la présentation d'un sociétaire; — *Cercle de l'Union*, place Masséna; — *Cercle de Nice*, place Masséna.

Clubs : — *Club Nautique*, quai du Midi, 15; — *Club de la Voile*, rue Garnier, 3; — *Club Alpin*, rue Sainte-Clotilde, 1; — *Cercle militaire*, avenue de la Gare, 15.

Théâtres : — *Théâtre du Casino* (V. ci-dessus, *Casino Municipal*); — *Théâtre de la Jetée-Promenade* (V. ci-dessus, *Casino de la Jetée-Promenade*); — *Opéra Municipal* (opéra français), rue Saint-François-de-Paule.

Cafés-concerts : — concert instrumental tous les soirs dans les principaux cafés (3 fois par j. dans les cafés Glacier, de la Victoire et de la Régence).

Concerts du Jardin public : — l'hiver, de 2 h. 1/2 à 4 h. de l'après-midi, par la musique municipale, les mercredis, jeudis,

samedis et dimanches; par les musiques militaires, les mardis et vendredis. Les heures des concerts varient suivant la saison.

Jardin zoologique : — au Casino de Cimiez; entrée, 1 fr.; promenades à ânes et à dromadaires; café-restaurant; téléphone; tramway électrique.

Tir aux pigeons : — sur la nouvelle route de Villefranche, en face de l'octroi.

Exposition de peinture : — tous les ans, en février, au Crédit Lyonnais.

Courses : — en janvier.

Régates : — en mars.

Voitures de place : — elles stationnent sur la promenade des Anglais, la place Masséna, au Jardin Public, places Charles-Albert, Saint-Dominique, Garibaldi, sur les boulevards du Pont-Neuf, du Pont-Vieux, Dubouchage, Carabacel, rue de la Paix, près de l'église du Vœu et à la gare.

Tarif de la course pour les voitures circulant dans l'intérieur de la ville, et ne dépassant point les limites désignées par des poteaux (la promenade du Château n'est pas comprise dans le tarif de la course) : voiture à 1 chev. et 2 places, la course : le jour, 75 c.; la nuit, 1 fr. 25; — à 1 chev. et 4 places, la course : le jour, 1 fr.; la nuit, 1 fr. 50; — à 2 chev. et 2 ou 4 places, la course : le jour, 1 fr. 50; la nuit, 2 fr. 50.

Tarif de la course dans la banlieue, ne dépassant pas les limites fixées par des poteaux : voiture à 1 chev. et 2 places, le jour 1 fr. 50, la nuit 2 fr.; — à 1 chev. et 4 places, le jour 2 fr., la nuit 2 fr. 50; — à 2 chev. et 2 ou 4 places, le jour 3 fr., la nuit 3 fr. 50.

Tarif à l'heure dans le rayon de l'octroi, y compris la promenade du Château : voiture à 1 chev., 2 places, le jour, 2 fr.; la nuit, 2 fr. 50; à 1 chev., 4 pl., 2 fr. 50 et 3 fr.; à 2 chev., 2 ou 4 pl., 3 fr. 50 et 4 fr. — Au delà du rayon de l'octroi, supplément de 1 fr. par heure.

Le service de nuit commence à 7 h. du soir, du 15 octobre au 15 avril; à 10 h. du s., du 15 avril au 15 octobre; il finit à 7 h. du matin en toute saison.

Tarif (même prix le jour et la nuit) des courses à Villefranche (nouvelle route), à la Trinité-Victor, à la grotte Saint-André (aller et retour et demi-heure de séjour comprise) : voiture à 1 chev., 2 places, 6 fr.; 4 pl., 7 fr.; 2 chev., 2 ou 4 pl., 10 fr.; — route forestière, Beaulieu, Saint-Jean, 10 fr., 12 fr. et 15 fr.; — Observatoire, tour de Gairaut, de Falicon et de Saint-André, 12 fr., 15 fr. et 20 fr.; — tour de Cimiez, jusqu'au couvent, et de Bran-